

observations du public

R10 Marie-Hélène THUILLIER 13, Av. de Lorraine 88000 EPINAL

Le projet de bassin artificiel pour canoë-kayak présente à mon sens bien des inconvénients :

- Gaspillage d'énergie : le système de pompage requiert un maintien des pompes sous tension en permanence, ce qui représente une dépense d'énergie peu compatible avec la tendance actuelle : on doit s'économiser
l'entretien et la maintenance demandent également de l'énergie.

Impact écologique

Les déséquilibres dont nous avons enfin pris conscience incitent à préserver les espaces naturels existants, et à protéger la biodiversité.

1) Quelles sont, dans ce domaine, les conséquences de la sécheresse qui affecte de plus en plus longtemps notre région et réduit le cours de la Meuse de manière drastique pendant des périodes de plus en plus longues ?

2) Dans une ville soucieuse de développer les espaces verts et végétalisés autant que possible l'espace public, est-il cohérent de retourner le Parc du Port pour construire un nouveau bassin de canoë kayak ?

Aspect sportif et touristique

Le parcours de canoë en centre ville a certes besoin de rénovation. Mais ne vaudrait-il pas mieux investir dans cette rénovation, et maintenir au centre de la cité ce qui constitue un attrait touristique indéniable, alors le quai du Petit Futé ?

Le club de canoë d'Epinal a formé de nombreux sportifs de haut niveau, et obtenu de prestigieux titres internationaux. Il a toujours beaucoup de succès auprès des enfants et des adolescents. Mais pour